

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1144

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 45

Supprimer l'alinéa 43.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence (inutilité du renvoi à un décret spécifique du fait de l'existence d'un décret « balai »).